

# Ech Système

Bulletin du Conseil régional de l'environnement du Bas Saint-Laurent volume 2 • numéro 1



## Mot de la présidente

Éliane Houle

Que c'est bon le printemps! La nature qui se réveille, le ruissellement, les bourgeons, les couleurs, les odeurs et bientôt les fleurs. Allez faire un tour dans le bois et faites le plein d'air, de soleil et de recueillement.

tous les écologistes, environnementalistes, militants et sympathisants qui travaillent à l'amélioration de notre qualité de vie.

Le Conseil régional de l'environnement du Bas Saint-Laurent tiendra son assemblée

générale dans la « Semaine des municipalités » soit le 6 juin prochain.

Nous en profiterons pour établir un rapprochement et créer

des liens entre l'environnement et le monde municipal.

A très bientôt.



Que s'est-il passé pour que l'être humain oublie de préserver l'air qu'il respire, l'eau qu'il boit et le sol qui le nourrit?

Conserver son environnement, c'est protéger nos vies et celle de nos enfants. C'est aussi garder en vie cette planète qui nous abrite. En ce mois de mai, nous saluons

## Sommaire

Printemps 1998

Actualités	2
Kamouraska et ses marais salés	3
La COECOS se porte bien	4
La classification des rivières et le réseau des rivières patrimoniales	5
La croisade d'un Juste Café!	6
Cartouche pas à mon environnement	6
Nos maisons débordent d'énergie	7
Dans la cadre de la Quinzaine des sciences :	
L'Année internationale de l'Océan	7
Les matériaux, ça se recycle	8

## FÊTE - FÊTONS - FÊTEZ

Qui a dit que les « écolos » n'ont pas le sens de la fête? Inscrivez à vos calendriers les dates suivantes...

3 au 9 mai : Semaine nationale de l'arbre et des forêts et 17 au 23 mai : Semaine de l'arbre

25 au 29 mai : Semaine de l'environnement et de la faune (Québec)

Mai : Mois de l'oiseau décrété par l'ATR du Bas-Saint-Laurent... excellente idée!

1 au 6 juin : Semaine de l'environnement (Canada)

6 juin : Assemblée générale annuelle du Conseil régional de l'Environnement du Bas-Saint-Laurent

8 juin : Journée internationale des Océans

CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT



88 rue Saint-Germain  
Ouest, bureau 104  
Rimouski Qc  
G5L 4B5  
Téléphone :  
418-721-5711  
Télécopieur :  
418-724-2216



**NOUVELLES du CA**

### **Financement**

Le directeur adjoint et la directrice ont compilé les différents programmes disponibles pour tenir des projets en environnement. Facile à consulter avec les dates d'échéance de chaque programme, ce tableau est disponible à nos bureaux.

### **Il retourne cultiver ses légumes...biologiques**

Depuis janvier dernier, le CRE a pu compter sur l'aide de Richard Favreau comme directeur adjoint. Nous profitons de l'occasion pour le remercier pour le travail exceptionnel réalisé.

### **L'AGA s'en vient à grand pas**

Réservez la date du **samedi 6 juin** à votre agenda. Ce ne sera pas le temps de jardiner, ni d'aller magasiner. L'assemblée générale du CRE est l'occasion idéale pour rencontrer des environmentalistes de tout le Bas Saint-Laurent et nous faire part de vos préoccupations. L'assemblée se déroulera à Rimouski et les membres recevront sous peu une convocation avec toutes les informations. On vous attend.

### **Privatisation des profits et...socialisation des pertes!**

C'est ainsi qu'est qualifiée l'industrie porcine dans le bilan du colloque sur l'industrie porcine qui s'est tenu à Sainte-Luce en novembre dernier. Le rapport qui vient tout juste de paraître est disponible auprès du Comité Civique de Sainte-Luce. Pour info : 739-3279

diffusé gratuitement. Il s'agit de s'enregistrer auprès de Nancy Lainé à Environnement Canada, au (418) 648-3444.

Saint-Laurent Vision 2000 possède un site internet assez récent qui sera progressivement enrichi (et qui comporte une section sur les ZIP) : <http://www.slv2000.qc.ec.gc.ca/>

Quant au CRE, devant l'intérêt manifesté lors de notre dernière assemblée générale et aussi suite à l'article publié dans le premier numéro de l'Écho-Système, nous avons entamé une première démarche auprès de Stratégies Saint-Laurent, consistant à demander de l'information et à manifester notre intérêt pour la création d'un comité ZIP Bas Saint-Laurent. Nous vous tiendrons "au courant" (jeu de mot bien involontaire !) de l'évolution de ce dossier. En attendant, on surveille de près la suite du plan d'action SLV2000 qui s'achève dans quelques mois.



**ACTUALITÉS**

## **ÉCOLE VERTE À SAINTE-PAULE**

La municipalité de Sainte-Paule fait face à une diminution du nombre d'enfants et, comme beaucoup d'autres petites municipalités, elle tente de sauver son école primaire. Le Comité de parents souhaite mettre sur pied un projet d'école mi-temps « environnement ». Le CRE a rencontré le comité de l'école Val-Joubert de Sainte-Paule pour structurer le projet d'école verte et élaborer une stratégie de travail. Des démarches sont entreprises pour obtenir l'appui de l'UQAR, de la CEQ et d'autres partenaires. C'est à suivre...

## **FORÊT**

Le CRE BSL a entrepris des démarches afin d'identifier une solution acceptable pour assurer la protection de la sapinière ancienne située en périphérie du parc de la Gaspésie (et dans la M.R.C. de Matane) de même que l'habitat du caribou. Le CRE Gaspésie-Les Îles a été contacté à cet effet.

**Saint-Laurent**  
Vision 2000

## **ZIP ZIP ZIP HOURRA**

Par Robert Siron

Les personnes qui désirent en savoir plus au sujet du plan d'action Saint-Laurent -et suivre l'évolution du programme ZIP- trouveront de l'information dans le « Bulletin Le Fleuve ». Publié périodiquement, le Bulletin est

# Kamouraska et ses marais salés

Par Fabienne Lavoie

Les marais salés du littoral laurentien bordent l'estuaire moyen et maritime du fleuve. En 1980, un débat public s'est engagé sur l'utilisation de ces marais à d'autres fins que celles de la conservation proprement dite. La saga de la SEBKA commençait...

Une autoroute faisait disparaître les marais de Beauport et un projet d'assèchement des marais de Kamouraska, région située sur la rive sud entre La Pocatière et Rivière-du-Loup, était mis de l'avant par le ministère de l'Agriculture du Québec (MAPAQ). Ce projet consistait à récupérer la partie haute des marais, à les assécher et à les donner aux cultivateurs riverains. En échange, les cultivateurs amendaient en chaux et ensemençaient ces nouvelles terres drainées par les aboiteaux. Le MAPAQ devait refaire les aboiteaux inefficaces sur un nouveau tracé plus au nord, grugeant ainsi le marais. À la suite du tollé soulevé par les objections des scientifiques et des environnementalistes de l'époque, des audiences publiques sur l'avenir des marais salés au Québec ont été tenues en février 1982 par le Conseil consultatif de l'environnement.

En vertu d'un moratoire décrété conjointement par le ministère de l'Environnement du Québec et le MAPAQ au lendemain de ces audiences, le nouveau tracé des aboiteaux reprenait l'ancien tracé datant de 1940. Malgré cette décision, 155 hectares ont été perdus au profit de l'agriculture dans Kamouraska.

## Activités d'éducation et d'interprétation

Sensibilisé à l'importance de protéger les marais salés, un groupe de citoyens de Saint-André-de-Kamouraska a présenté un mémoire lors des audiences de 1982. Il a aménagé un site d'interprétation des battures près de la halte routière de Saint-André sur la route 132, à proximité du fleuve. Au Québec, l'appellation « batture » désigne la partie du rivage découverte à marée basse (Petit Larousse illustré, 1991) et elle est encore utilisée dans le Bas du Fleuve. C'est ainsi que, depuis 1982, des jeunes guides-naturalistes, formés en sciences naturelles, ont initié les visiteurs et les groupes scolaires à la connaissance de ces milieux humides. Plusieurs milliers d'entre eux ont découvert et apprécié l'accès à ces rivages souvent dénigrés, surtout parce qu'ils sont méconnus. Une faune ailée de 77 espèces dont le Bruant à queue aiguë, plus de 300 plantes halophiles distribuées en 4 zones de végétation distinctes, des petits mammifères, insectes et invertébrés caractérisent cette usine d'épuration géante anti-érosive. Des ouvrages scientifiques vulgarisés publiés depuis ce temps ont renforcé notre mission éducative.

Parallèlement à ces activités d'interprétation, nous avons collaboré avec le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche du Québec, le Service canadien de la faune et le Collège McDonald à la réinsertion de 22 fauconneaux pèlerins sur les falaises de Saint-André de 1984 à 1987. Notre suivi professionnel a permis à cette espèce en voie d'extinction de reprendre contact avec son ancien territoire et, depuis 1992, de nicher et de se nourrir. On s'entend à dire que le taux de réussite de notre



région est le plus élevé au Québec. Pour permettre une plus grande sensibilisation à la fragilité des faucons, nous avons coproduit et diffusé le film *Le Retour du Faucon pèlerin* en versions française et anglaise.

Ce document, toujours d'actualité, est utilisé dans les centres d'interprétation faunique et présenté par des réseaux spécialisés de télévision.

## La Société d'écologie des battures du Kamouraska

Pour cerner de plus près la problématique de mise en valeur des marais salés, un groupe de personnes s'est détaché du Comité des citoyens de Saint-André pour fonder en 1989 la Société d'écologie des battures du Kamouraska. Cette nouvelle dynamique à l'intérieur de notre groupe nous a amené à décider de l'élargissement du site d'interprétation des battures. Nous voulions inclure le développement du cap rocheux de la halte routière, afin d'avoir une perspective plus globale des battures et des habitats adjacents. Il a fallu obtenir des autorisations du ministère du Transport du Québec pour y aménager de nouveaux sentiers, des belvédères, des terrasses d'observation ornithologique, un kiosque d'accueil et une piste d'hébertisme. Le Service canadien de la faune a pour sa part financé une étude de faisabilité et l'achat des matériaux nécessaires, et les programmes fédéraux et provinciaux d'emploi ont couvert les frais de main-d'œuvre. Tout cela a accru la visibilité et sensibilisé de plus en plus de visiteurs.

En novembre 1991, nous avons donc demandé à la municipalité de Saint-André de se porter acquéreur de la halte routière afin de nous la louer par la suite. Cette offre a été refusée et nous avons déposé notre propre demande d'acquisition auprès du ministère des Transports en 1992. Comme elle coïncidait avec le transfert de gestion des routes et haltes aux municipalités, nous avons fait les pressions politiques nécessaires pour soustraire la halte de Saint-André du moratoire québécois qui l'aurait contrainte à un gel statutaire d'au moins deux ans. Ainsi, le ministère nous a informés que nous ne pouvions acquérir la halte sans passer par un intermédiaire légal, la municipalité de Saint-André.

(Suite p. 4)





## La Corporation environnementale de la Côte-du-sud se porte bien

Par Louis Robert

Fondée en 1995, la COECOS étend son action sur tout le territoire de la MRC de Kamouraska et d'une partie de la MRC de L'Islet. Une équipe composée de deux employés à temps plein et d'un troisième à demi-temps, ainsi que les 15 administrateurs, veillent au respect de la mission de l'organisme : la conservation environnementale, l'amélioration de la qualité de vie et la promotion du développement durable. Son premier défi fut d'instaurer la récupération par la collecte sélective avec des dépôts volontaires dans de gros bacs. L'idée fait son chemin et maintenant les populations des municipalités de La Pocatière, Rivière Ouelle, Saint-Pascal et Saint-Alexandre ont accès à la collecte porte-à-porte.

Les ateliers sur le compostage domestique, qui sont de retour ce printemps, représentent une autre belle réalisation de la COECOS, tout comme le colloque sur l'énergie éolienne organisé à l'automne 1995.

### Suite Kamouraska (p. 3)

En collaboration avec le chef de district local, nous avons reformulé une demande auprès de la municipalité. Celle-ci a alors accepté et déposé une offre de cession pour 1 \$ au ministère. L'offre a été approuvée et signée le 2 mai 1994. Par la suite, la municipalité nous a confié la gestion de la halte à l'été 1994. À ce moment, le coût d'acquisition de la halte par la municipalité, que devait payer par la suite la SEBKA, n'était pas fixé à cause des modifications récentes de la Loi du ministère des Transports. Une étude de notaires mandatée par le ministère a étudié cette question et décrété, en mars 1995, l'entière propriété du fond de terrain à la municipalité de Saint-André, la dégageant de frais financiers à engager pour son acquisition. Les négociations avec la municipalité au printemps 1995 ont permis l'acquisition de la halte au même coût qu'elle l'avait acquise, c'est-à-dire gratuitement.

L'équipe de la COECOS a compris que sur le plan de l'environnement, les grands changements se préparent par des petits pas. À chaque printemps, ils effectuent la tournée des écoles par le biais du « SEFA », le Service d'animation, formation et animation.

La grande nouveauté cette année : les ateliers PELOUSES SANS PESTICIDES. Odile Deschênes, animatrice de la COECOS, indique que « plusieurs propriétaires de pelouses utilisent une concentration de pesticides quatre fois plus élevée que celles des agriculteurs ». L'usage de pesticides, en plus d'être dommageable pour l'environnement, est une cause directe de problèmes de santé, notamment pour celle de nos enfants. Les ateliers ont pour objectif de donner aux participants des trucs et des méthodes simples qui favorisent l'obtention d'une pelouse en santé tout en éliminant ou en diminuant de beaucoup l'usage de pesticides autour de nos maisons.

Parmi les autres activités du printemps, la COECOS offre à toutes les écoles primaires et secondaires, une tournée d'animation sur les économies d'énergie. Pour en savoir davantage communiquez avec COECOS Tél. : (418) 856-2628 Téléc. : (418) 856-5053



412, 9e rue,  
C.P. 1150,  
La Pocatière  
(Québec)

coecos@globetrotter.qc.ca

Nous avons donc passé un contrat stipulant que nous nous engageons à utiliser la halte d'une superficie de 25,79 hectares comme aire de verdure et de détente et à l'offrir à la municipalité en priorité d'achat si nous décidons de la vendre. C'est ainsi que le 13 juillet 1995, la SEBKA devint propriétaire de la Halte écologique de battures de Saint-André.

Pour ce qui est de nos projets futurs, nos priorités d'intervention sont d'assurer la continuité du travail d'éducation à la conservation déjà amorcé dans le respect des orientations et des recommandations de nos quelque 150 membres, d'améliorer les équipements existants sur le site et de mettre sur pied une campagne de collecte de fonds pour la construction d'une maison écologique.

Faites comme Frédéric Bach et Estelle Lacoursière et venez découvrir un endroit magique... pour marcher l'aboiteau, observer les oiseaux, mettre son kayak à l'eau, planter sa tente et méditer sur la beauté de la nature... Pour info : (418) 493-2604 ou 493-6408



# La classification des rivières

Par Richard Favreau

Une affaire trop importante pour être ainsi ...classée !

Cet hiver, le gouvernement du Québec a présenté une proposition de processus de classification des rivières. Le document émane des trois ministères suivants : Ressources naturelles, Culture et Communications ainsi que Environnement et Faune.

Le processus prétend harmoniser deux exercices fort différents : la classification des rivières qui concerne l'évaluation du potentiel énergétique et le réseau québécois de rivières patrimoniales qui a pour objet le potentiel naturel et culturel.

Le gouvernement clame que cette dite harmonisation avait fait l'objet d'un consensus lors du débat public sur l'énergie, ce que réfute Luce Balthazar, directrice générale du Conseil régional de l'environnement du Bas Saint-Laurent (CRE BSL) : " Bien que cette possibilité ait pu être débattue, force est de constater que ce document de consultation ne respecte en rien, ni dans la lettre, ni dans l'esprit, les propos qui ont pu être tenus à cet égard. "

La proposition résulte en un très mauvais collage et il semble préférable de le reprendre au complet que de tenter de le bonifier. En effet, Luce Balthazar dénonce "...d'importantes lacunes au plan méthodologique ainsi que des faiblesses notables dans la compréhension du dossier et des diverses problématiques de la gestion des cours d'eau. "

Voici quelques exemples de ces lacunes que nous estimons dangereuses :

- Les règles du jeu ne sont pas équitables : une affectation " de conserva-

tion " requiert un consensus régional, ce qui n'est pas demandé pour une affectation énergétique.

- Une rivière du patrimoine peut voir son statut révoqué s'il y a détérioration de son intégrité, ce qui va à l'encontre des objectifs de conservation.
- On propose un processus régionalisé d'analyses et de concertation menant à des recommandations transmises directement au gouvernement. À notre surprise, on ne prévoit pas de corps intermédiaire qualifié et impartial, tel le BAPE, pour garantir un examen complet et équitable pour chaque dossier régional.

Malgré une référence cosmétique (?) à la gestion par bassin versant, le texte limite la portée du futur processus au lit majeur des cours d'eau, ce qui isole les rivières de leurs bassins versants. Séparées de leur contexte biophysique, les rivières sont aussi amputées de leur environnement social, car on minimise le rôle d'intervenants majeurs tels la santé, le tourisme et la sécurité civile.

Le réseau de rivières patrimoniales, en visant à identifier un ou deux rivières par région hydrographique, passe totalement à côté de la question sur le plan écologique. Le Bas Saint-Laurent est situé dans la région hydrographique 02, qui s'étend de la région des Bois-Francs à l'ouest jusqu'à la Baie de Gaspé vers l'est. Une ou même deux rivières constituent-elles un échantillon représentatif des cours d'eau de ce territoire si diversifié ? Pis encore, la nomination d'une rivière dans le nouveau réseau n'est pas assortie d'outils tangibles de conservation et on ne parle que de comité de suivi de règlements existants...

Bref, on se retrouve bien loin d'un véritable exercice de zonage intégré des rivières du Québec. Le CRE BSL, à l'instar de nombreux organismes, considère que toute cette question devrait plutôt être étudiée lors du grand débat sur l'eau du Québec prévu pour l'automne prochain.

L'avis transmis par le CRE BSL au Groupe de travail sur les rivières du Québec conclut donc ainsi :

" La classification des rivières est une entreprise vaste et complexe qui soulève des enjeux sociaux, économiques et environnementaux qui débordent largement le cadre proposé par le groupe de travail. (...) Par conséquent, tout en vous transmettant nos commentaires sur le présent document, nous entamerons en parallèle des démarches pour solliciter la tenue d'audiences publiques génériques orchestrées par le BAPE (le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement). En tout état de cause, nous estimons que le processus de classification des rivières est un projet d'envergure dont les enjeux sont décisifs pour la communauté du Québec et qu'il doit être avec traité et examiné avec tout le sérieux et toute l'attention qui lui sont dus. "





## La croisade d'un Juste café

Par Barbara Soucy

Le 4 février dernier se tenait à Rimouski la première Journée du café équitable. Cette journée s'insérait dans le cadre de la campagne Un Juste café destiné à faire connaître le café équitable. Le CRE BSL a offert son soutien technique pour soutenir l'événement.

La route conventionnelle du café, de la graine à notre tasse de café matinale, transige par de nombreux intermédiaires avarés : transformateur, exportateur, broker, distributeur, etc. Or, ces derniers bénéficient de la majeure partie des profits de cette industrie multimilliardaire, au détriment des petits producteurs sous-payés. En 1992, 70% du marché mondial du café était contrôlé par quatre sociétés multinationales dont Philip Morris (propriétaire de Kraft-General Food) et Nestlé. Mais que réserve ce système aux millions de producteurs de café? Au Brésil, le plus grand pays producteur de café au monde, moins de 4% des profits se rendent réellement aux travailleurs agricoles. Alors comment peut-on rétablir la balance et diminuer ces iniquités Nord-Sud? Le commerce équitable est peut-être une solution. Les organisations de commerce équitable (O.C.E.), s'appuyant sur des principes d'éthique sociale et environnementale, achètent directement des coopératives (petits producteurs) à des prix plus élevés, laissant donc une meilleure marge de profit sous des conditions plus avantageuses. En retour, les coopératives s'engagent à investir dans leur communauté, soit dans la santé, l'éducation, l'agriculture vivrière et l'environnement. Ainsi un des principaux principes qui guident le commerce équitable est de favoriser des techniques agricoles respectueuses de l'environnement telle l'agriculture biologique. De fait, tout le café équitable retrouvé au Québec provient de culture biologique. Par le commerce conventionnel, la majorité des caféiculteurs utilisent des pesticides et engrais chimiques sur leur terre dont certains interdits d'utilisa-

tion dans les pays industrialisés à cause de leur trop grande toxicité. C'est le cas entre autres du D.D.T., du lindane et du paraquat. Par effet "boomerang", ces poisons nous reviennent chaque matin dans nos tasses de café!

En tant que consommateurs, on s'interroge sur la qualité et le prix du produit mais qu'en est-il de la qualité de vie des paysans du sud qui cultivent pour les acheteurs du nord? Nos choix de consommation ont des impacts trop souvent sous-estimés sur les conditions de vie des travailleuses et travailleurs ainsi que sur le développement durable. Le café équitable a bien meilleur goût... un goût de justice et d'équité sociale! À Rimouski, vous pouvez acheter du café à saveur équitable à la Brûlerie d'ici et à la coop Alina, et le déguster au café Auriculaire de l'U.Q.A.R. et au café-crêperie le Crêpe-Chignon.



## Cartouche pas à mon environnement

Il était une fois...un technicien en équipements de bureau qui réfléchissait à la dégradation de l'environnement causée par tout le matériel jetable. Une administratrice pensait de son côté à toutes les économies possibles si on pouvait réutiliser au lieu de jeter. De la rencontre d'André Parent et de Linda Paradis est née l'entreprise « LES SERVICES KOPILAB ». Cette entreprise, établie à Sainte-Luce depuis février 1995, récupère des rubans de nylon, des cartouches à jet d'encre (noires et couleurs) et des cartouches de toutes marques pour imprimantes laser, télécopieurs et certains photocopieurs.

Lorsque les cartouches sont épuisées, leur vie utile est en quelque sorte terminée. Toutefois, il est possible de les récupérer et de les réutiliser grâce à des procédés particuliers et ce, en respectant les normes très spécifiques des fabricants. En réutilisant des matériaux non-biodégradables et en allongeant leur durée de vie, l'entreprise collabore à la protection de l'environnement. Une seule cartouche permet de récupérer 175 grammes de plastique et 15 grammes de métal, matières non-biodégradables qui prenaient le chemin des sites d'enfouissement de nos municipalités. Pour en savoir davantage, communiquez au (418) 739-5550





## Nos maisons débordent d'énergie!

Par Bernard Duval

La Corporation environnementale de la Côte-du-Sud (COECOS) a été sélectionnée pour offrir le Programme résidentiel d'intervention et d'investissements en matière d'efficacité énergétique (PRIME), annoncé à l'automne par le ministère des Ressources naturelles du Québec dans trois régions : la Mauricie, le Saguenay-Lac-St-Jean et le Kamouraska/L'Islet-Nord. Ce programme a une durée de deux ans et les services de consultation énergétique sont gratuits.

Nous invitons tous les propriétaires du Kamouraska et de l'Islet-Nord désirant entreprendre des travaux de rénovation à faire appel à notre service de diagnostic énergétique. Pour participer au PRIME, tout propriétaire résidentiel désirant rénover doit s'inscrire auprès de la COECOS. Dans un premier temps, la COECOS effectuera, à partir des factures d'énergie, une analyse de la consommation d'énergie qui sera comparée à d'autres résidences du même type dans la région.

Dans le cas où une résidence se révèle déjà performante, le représentant de la COECOS pourra donner des conseils sur l'adoption de produits et de comportements « écoénergétiques » par les membres du foyer. Dans le cas où l'analyse décelez une consommation d'énergie élevée, le représentant de la COECOS ira sur place pour réaliser un diagnostic complet de la performance énergétique de la maison. Ce diagnostic inclut un test d'infiltrométrie. Ensuite, un rapport personnalisé illustrant la répartition de la consommation d'énergie et contenant des recommandations précises sur les travaux rentables sera remis au propriétaire.

De plus, la COECOS fournira au propriétaire une liste des entrepreneurs qualifiés ayant reçu une formation. Nous pourrions aussi informer les propriétaires autorénovateurs sur les façons de réaliser eux-mêmes les travaux selon les règles de l'art. Enfin, la COECOS procédera à un diagnostic « post-travaux » pour certifier le nouveau niveau de performance énergétique de la résidence.

Enfin, il est à noter que les Canadiens sont les plus grands consommateurs d'énergie par habitant dans le monde. Le chauffage représente environ 50 % de nos factures d'énergie au niveau résidentiel. De ce pourcentage, jusqu'à

un tiers peut être attribuable à une perte de chaleur causée par une mauvaise étanchéité. Devons-nous garder nos dollars à l'intérieur ou à l'extérieur de nos résidences ?

Si vous décidez de rénover, pensez à économiser énergie et dollars et contactez le COECOS (418) 856-2628.



### ÉVÈNEMENTS

Par Kathleen Aubry

L'année 1998 a été proclamée Année internationale de l'Océan par l'Unesco afin d'attirer l'attention du monde entier sur le rôle primordial des océans dans le fonctionnement de notre planète et sur la nécessité de préserver leur intégrité. La Quinzaine des Sciences ne pouvait laisser passer l'occasion de souligner cet événement. Voici quelques activités tirées de la programmation.

**Conférence et diaporama** d'un passionné des mammifères marins. À voir...le squelette reconstitué d'un rorqual. Info : Yves Landry (418) 724-2272  
Au Musée régional de Rimouski, le 7 mai à 19 h 30  
Au Carrefour-Rimouski, le 8 mai

« **Notre santé, notre fleuve, notre rivière** ». Le groupe Uni-Vert présente sa toute dernière production : un diaporama sur les rapports entre notre santé et celle de nos cours d'eau. Avis aux groupes et écoles intéressés, un cahier d'accompagnement a aussi été produit pour faciliter l'animation.  
Au Riotel de Matane, le 14 mai. Info : Normand Lebel (418) 562-2333

### À l'affût des oiseaux et mammifères marins

Alibi Tours lance sa saison d'excursion en mer autour des îles du Bic pour observer les oiseaux marins et les phoques en compagnie d'un capitaine biologiste expérimenté. Une réduction de 25 % est accordée pendant la Quinzaine des Sciences. À la marina du Bic, les 1er et 17 mai.  
Info et réservation : (418) 750-2041

### Sortie ornithologique

Venez observer la sauvagine. Départ de la halte des battures de St-André-de-Kamouraska, le 10 mai de 13 h à 16 h. Info : Fabienne Lavoie (418) 492-6408





des idées  
qui prennent  
forme

## Les matériaux, ça se recycle !

Par Robert Siron, coordonnateur de la Quinzaine des Sciences

### Des jouets prennent forme

Exposition pour le grand public et les jeunes - 1er et 2 mai  
Centre commercial La Grande Place de Rimouski.

Pour la première fois cette année, certaines écoles de l'Est du Québec participent au Concours international de jouets faits avec des matériaux recyclés, organisé par le Club 2/3. Vous serez surpris par l'imagination débordante des jeunes qui ont réalisé ces jouets à partir de matériaux domestiques recyclés.  
Info : Geneviève Gauthier, Club 2/3 (514) 382-7922

### Pour donner une nouvelle vie aux matériaux

Visite guidée et animation - 1er et 8 mai  
Ressourcerie de St-Cyprien, 1068, rue Industrielle (par la route 293).

Savez-vous ce qu'est une ressourcerie? C'est un centre communautaire dans lequel on valorise les ressources locales et les matériaux que normalement nous jetons : papiers, carton, verre, emballages mais aussi vêtements et objets divers. C'est donc l'occasion de venir en découvrir le fonctionnement; visite guidée et animation vous y attendent de 8 h 30 à 16 h 30 les vendredis 1er et 8 mai. Info : Éliane Houle (418) 963-1464.

### Fabrication de papier

Activité thématique pour tous sur le recyclage des matériaux et la fabrication de papier. A Saint-Pascal-de-Kamouraska - 4 au 10 mai  
À la bibliothèque municipale. Info : Audrey Marois (418) 492-2318

### Récupération en forêt

Film diffusé par le canal de Cogéco-Câble Rimouski - 1er et 10 mai.

Ce film vise à sensibiliser la population de l'Est du Québec aux nouvelles approches environnementales en forêt. Le document de 30 minutes, réalisé par Guy Ahier du groupe Uni-Vert de Matane, témoigne des efforts qui sont faits par certaines entreprises du bois et par des fermiers forestiers de la région de Matane pour ménager la ressource forestière et minimiser le gaspillage de bois.

Info : Guy Ahier (418) 562-7218 ou Cogéco-Câble (418) 724-0351.

### À toi d'y (3R-V)eiller - sur l'autopsie d'un bac à vidange!

Atelier pour les écoles primaires et secondaires  
Rimouski - 4 au 15 mai

Cet atelier de sensibilisation au recyclage des matériaux fera la tournée des écoles en proposant une animation spécialement adaptée aux niveaux primaire et secondaire. Pour tout connaître sur la composition de nos poubelles et transformer nos déchets en matériaux recyclés. Une occasion concrète pour aborder en classe les notions de développement durable et d'écocivisme. Un atelier préparé par Consultants RIVES, présenté en collaboration avec le réseau des Innovateurs à l'école et le CRE. Info : Andréa Weise (418) 724-0678

### Fiche d'adhésion

Où j'appuie la promotion du développement durable dans le Bas Saint-Laurent et je deviens membre du Conseil régional de l'environnement.

Membre individuel (selon ressources)  5\$  10\$    Organisme (selon ressources)  10\$  25\$  Don

Nom : \_\_\_\_\_

Nom d'un(e) représentant(e) : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Code Postal : \_\_\_\_\_

Téléphone : ( ) \_\_\_\_\_ Télécopieur : ( ) \_\_\_\_\_

Retournez à : CRE, 88 rue Saint-Germain Ouest, bureau 104, Rimouski Qc G5L 4B5

Ce bulletin est imprimé sur du papier édition Naturel, plâtre fait de fibres recyclées post-consumations.

Tirage: 700 copies

Le bulletin est publié 3 fois par année et distribué gratuitement aux membres.

Recherche et montage : KATHLEEN AUBRY

Conception de l'entête et des pictos : FERNANDE FOREST

